

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral du 27 novembre 2017, l'ouverture d'une enquête publique d'une durée de 31 jours a été prescrite sur la demande formulée par la SAS LE ROUX, siège social 29710 LANDUDEC en vue d'obtenir le renouvellement de l'autorisation d'exploiter la carrière du « Pella » à GUILER SUR GOYEN au titre de la législation sur les installations classées.

Pendant la durée de l'enquête publique qui se déroulera du **mercredi 3 janvier 2018 à 9H au vendredi 2 février 2018 à 16H**, le dossier de l'enquête pourra être consulté dans les mairies de : GUILER SUR GOYEN, CONFORT-MEILARS, LANDUDEC, MAHALON, PLOZEVET, POULDERGAT et POUILLAN SUR MER aux jours et heures habituelles d'ouverture des bureaux des mairies.

Le commissaire enquêteur, désigné par le Tribunal Administratif de Rennes est Mme Michèle EVARD-THOMAS, retraitée de l'éducation nationale; en cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- sur Internet à l'adresse suivante : www.finistere.gouv.fr -rubrique publications légales Le public pourra formuler ses observations par courriel adressé au nom du commissaire enquêteur à la mairie de GUILER SUR GOYEN commune siège de l'enquête. (mail : mairie.guiler.sur.goyen@wanadoo.fr) .Ces observations seront consultables par le public dans les meilleurs délais sur le site Internet susvisé.

- sur support papier dans les mairies susvisées. Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur disponible en mairie de GUILER SUR GOYEN ; elles pourront également être adressées par voie postale à l'adresse suivante :
mairie de GUILER SUR GOYEN, le bourg 29710 à l'attention de Mme Michèle EVARD-THOMAS, commissaire enquêteur et seront dans ce cas annexées au registre tenu à disposition du public en ce lieu.

- sur un poste informatique à la Préfecture du Finistère, 42 boulevard Duplex à QUIMPER, aux jours et heures habituels d'ouverture du public.

Le dossier d'enquête publique contient toutes les pièces requises au titre de l'article R. 123-8 du code de l'environnement et notamment l'information de l'autorité environnementale en date du 4 octobre 2017.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public en mairie de GUILER SUR GOYEN selon les modalités suivantes :

- le mercredi 3 janvier 2018 de 9H à 12H
- le mardi 9 janvier 2018 de 13H à 16H
- le jeudi 18 janvier 2018 de 9H à 12H
- le lundi 22 janvier 2018 de 13H à 16H
- le vendredi 2 février 2018 de 13H à 16H

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de GUILER SUR GOYEN siège de l'enquête, ainsi que dans les autres mairies concernées par l'enquête et sur le site Internet de la Préfecture pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.

L'autorité compétente pour prendre les décisions à la suite de cette enquête publique unique est le Préfet du Finistère.